

Aux médias

Un Oui convaincant à la RPT!

La Confédération et les cantons soulignent l'importance de la RPT en politique nationale.

L'opportunité de configurer activement l'avenir de la Suisse se présente le 28 novembre 2004. Le Conseil fédéral et les représentants des gouvernements cantonaux invitent à cette occasion tous les citoyennes et les citoyens à poser correctement les jalons de la RPT en se prononçant de manière convaincante en faveur du projet.

Dans le cadre des auditions sur le PAB04, les représentants des cantons ont discuté hier en présence du conseiller fédéral Merz de la votation populaire sur la RPT de dimanche prochain et constaté une fois de plus que le désenchevêtrement des tâches prévu dans le cadre de la RPT augmenterait considérablement la propre marge de manoeuvre de la Confédération et des cantons. Une politique des finances indépendante pourrait ainsi intervenir à nouveau plus fréquemment sans pour autant que le report des charges sur chaque autre niveau ne se heurte aux reproches habituels.

Le même jour, le Comité directeur de la Fondation *ch* pour la collaboration confédérale, une institution soutenue par tous les cantons et siégeant à Soleure, a examiné la RPT. Le Comité de la fondation rejette sous toutes ces formes l'allégation selon laquelle les cantons assainiraient grâce à la RPT leurs budgets au détriment des handicapés. Vu que les décisions financières relatives à la RPT sont précisément prises proches des personnes handicapées, la prise en compte des intérêts des personnes concernées est vraiment garantie dans les décisions. De plus, chaque canton est tenu d'élaborer, en cas d'adoption du projet RPT, un concept en faveur des invalides que le Conseil fédéral doit approuver.

En collaboration avec les représentants des gouvernements cantonaux et la Fondation *ch* pour la collaboration confédérale, le conseiller fédéral Merz invite donc les citoyennes et citoyens à reconnaître la haute importance jouée par la RPT en politique nationale et à profiter de l'opportunité du renouvellement du fédéralisme en Suisse en disant clairement Oui à la RPT.

Berne, le 23 novembre 2004

Pour toute information complémentaire:

- Dieter Leutwyler, porte-parole DFF (tél. 031 322 60 86)
- Canisius Braun, secrétaire de la CdC (tél. 031 320 30 00 / 079 456 92 92)